Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 1

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

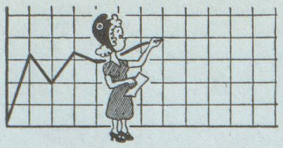

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Retour à l'économie du marché. — Les premiers résultats du plan de redressement mis en œuvre dans les derniers jours de l'année 1958, apparaissent sous un jour favorable. La dévaluation n'a pas entraîné de profonds remous. En particulier, la flambée des prix, que certains avaient redoutée, ne s'est pas produite. Le climat social n'a pas été sérieusement troublé. Le franc a fait preuve d'une fermeté de bon aloi aussi bien sur le marché officiel des changes que dans les transactions dites parallèles. Pendant les six semaines qui ont suivi la dévaluation, les rentrées de devises ont atteint 500 millions de dollars, et on peut penser que cette somme correspond à des apports nets de capitaux et pas seulement au résultat d'opérations commerciales.

Une constatation s'impose tout d'abord : si la portée véritable du plan de redressement n'est pas souvent appréciée à sa juste valeur en France même, elle l'est beaucoup plus à l'étranger. Les Français semblent montrer — et cela pour des raisons évidentes — davantage d'intérêt pour les détails des mesures prises que pour la conception d'ensemble qui a présidé à leur choix. Pourtant, c'est pour la première fois depuis la guerre qu'un plan cohérent est mis en œuvre pour permettre à l'économie française de retrouver un équilibre intérieur et extérieur. Pour aboutir à ce résultat que la France avait jusqu'ici vainement et avec des méthodes diverses essayé d'atteindre, le gouvernement a décidé de remettre en vigueur le mécanisme du marché. Ce recours à l'économie du marché donne toute sa signification à cette œuvre d'assainissement d'une inspiration nettement libérale. Là où le dirigisme a échoué, c'est grâce à l'emploi judicieux des méthodes préconisées par le néo-libéralisme et ayant fait leurs preuves ailleurs, que l'on espère maintenant trouver des solutions aux problèmes parmi lesquels la France se débat depuis des années.

Le gouvernement, en suivant en cela les recommandations formulées par le comité des experts présidé par M. Jacques Rueff, est parti du principe que toute inflation devait être bannie.

Deux voies opposées pouvaient alors être suivies : maintien de la parité existante de la monnaie et contrainte économique, d'une part, et la dévaluation du franc et une économie ouverte sur le monde extérieur, de l'autre. Un système fondé sur la contrainte exigeait un contrôle qui, pour être efficace, aurait dû être généralisé, et comportait, à l'extérieur, un isolement de la France, incompatible avec le Marché Commun et la coopération économique européenne. La dévaluation, par contre, permettait de compenser les disparités des prix et de rendre l'économie française compétitive.

En se décidant pour la dévaluation et pour un taux de change réaliste, le gouvernement a placé le redressement dans un cadre ouvert sur le monde extérieur.

Le succès de la dévaluation ne pouvant être assuré qu'en établissant l'équilibre intérieur nécessaire, il était indispensable de réduire en toute urgence l'impasse budgétaire. On a fait porter l'effort de compression des dépenses en premier lieu sur les subventions économiques et sociales. Il en a résulté une hausse des tarifs des entreprises nationalisées. En même temps, les recettes ont été augmentées grâce aux mesures fiscales affectant la plupart des impôts. A la base de cette politique, il y a la conviction que la France est en état de couvrir les charges résultant de la guerre d'Algérie sans avoir recours à la planche à billets. Dans le domaine extérieur, la dévaluation assure un meilleur équilibre à la balance des paiements. Elle tend à restreindre les importations, en annulant l'avantage qu'un taux de change artificiel conférait aux produits étrangers, et à favoriser le développement des exportations françaises. Ainsi il a été possible de revenir résolument à la libération des échanges. Le taux de libération a été porté à 90 % vis-à-vis des pays européens de l'O.E.C.E. et à 50 % à l'égard des États-Unis et du Canada.

GRAPHIQUE DU COM

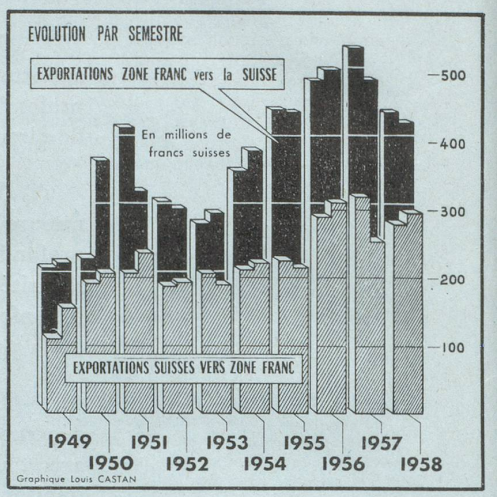

La création d'un franc « lourd » doit marquer la fin de la période des manipulations monétaires et contribuer au rétablissement de la confiance des Français dans leur monnaie. Ce retour de la confiance peut avoir des conséquences aussi profondes qu'heureuses. « La solution du problème des devises, constate le rapport des experts, est entre les mains des Français. Bien qu'il soit difficile d'estimer les ressources de change incluses dans leurs patrimoines, il ne paraît pas excessif d'évaluer à 10 milliards de dollars le total des avoirs en or et en devises leur appartenant. Ces avoirs ont des formes diverses, depuis les valeurs étrangères officiellement recensées jusqu'à l'or détenu par les particuliers, en France et à l'étranger, ainsi que les titres et devises détenus dans des banques étrangères, déclarés ou non déclarés. Le retour sur le marché français d'une partie seulement de ces avoirs suffirait à faire disparaître tout problème de balance des paiements. C'est bien ce mécanisme — ne jouant que pour de faibles montants — qui a provoqué les renversements spectaculaires constatés à diverses reprises et, en dernier lieu, au cours de 1958. C'est une véritable révolution qui est en train de s'accomplir sous nos yeux. La stabilité monétaire prend la place de l'inflation, l'économie du marché se substitue au dirigisme, le protectionnisme est battu en brèche par la libération des échanges. L'économie française est entrée dans une phase nouvelle de son évolution. A l'expansion dans le déséquilibre doit succéder un développement harmonieux dans le cadre élargi de l'économie européenne et mondiale.

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	12 fév.	3.630	15 jan.	3.670	13 fév.	3.700
Cours fr. s. marché parallèle	12 fév.	115,75	15 jan.	116	13 fév.	106,25
Ind. valeurs métropolitaines (fin 1958 = 100)	6 fév.	111,2	2 jan.	103,3	fév.	—
Ind. prod. ind. (1952 = 100)	nov.	163	oct.	157	nov.	161
Ind. sal. hor. ouv. métall. rég. paris. (1949 = 100)	nov.	266	oct.	265	nov.	243
Ind. prix de gros (1949 = 100)	jan.	174,6	déc.	166,9	jan.	166,4
Ind. prix consomm. familiale (1956 = 100)	déc.	121	nov.	120,7	déc.	111,1
Transports commerc. (mio. t.)	nov.	17,7	oct.	19,2	nov.	19,4
Voyageurs (millions)	nov.	45	oct.	48	nov.	45,5
Ind. vol. import. (1938 = 100)	nov.	161	oct.	169	nov.	180
Ind. vol. export. (1938 = 100)	nov.	249	oct.	270	nov.	258

EN QUELQUES LIGNES

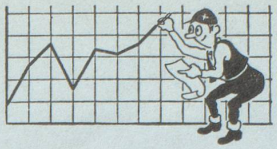

SUISSE

Dernière position de la Suisse à l'U.E.P. — Le dernier décompte avec les pays membres de l'U.E.P. au 27 décembre 1958 a fait ressortir pour la Suisse un solde actif de 156,7 millions de francs.

Commerce extérieur en 1958. — Pour toute l'année 1958, les importations se sont élevées à 7.335,4 millions de francs contre 8.447,1 millions en 1957; les exportations ont atteint 6.248,6 millions contre 6.713 l'année précédente. Le commerce extérieur a donc laissé pour la Suisse en 1958 un solde passif de 686,8 millions en regard d'un solde, également passif, de 1.733,2 millions en 1957.

MERCE FRANCO-SUISSE

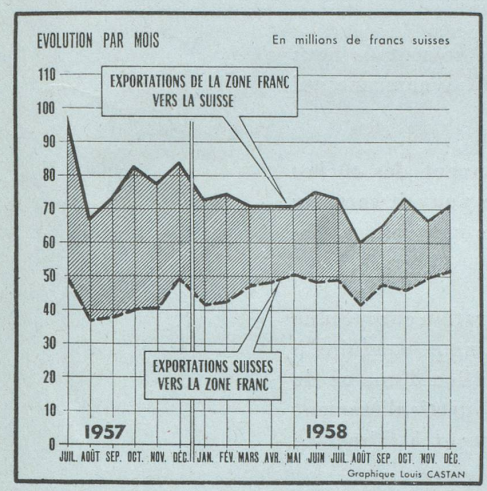

Recettes fiscales de la Confédération. — Pour l'année 1958, les recettes fiscales de la Confédération se sont élevées à 2.428,5 millions de francs contre 2.042,8 en 1957, 2.196,7 en 1956 et 1.841,5 en 1955.

Sur ce total, une part de 198,9 millions revient aux cantons. Il faut tenir compte du fait que 1958 était une « année forte » pour l'impôt de défense nationale, qui a rapporté 521 millions contre 211 en 1957 et 454,5 en 1956.

Il faut souligner aussi la constante progression du produit des droits de douane (y compris les droits sur les carburants et les droits sur le tabac) qui ont passé de 645,1 millions en 1955 à 740,1 en 1956, à 770,2 en 1957 et à 782,6 millions de francs en 1958.

On constate également une augmentation sensible des droits de timbre, qui ont passé de 148,7 millions en 1957 à 159,3 millions en 1958. En revanche, l'impôt sur le chiffre d'affaires reste relativement stable, ayant produit 606,6 millions l'an passé en regard de 599,5 millions l'année précédente.

Développement des entreprises industrielles. — A fin 1958, on comptait en Suisse 12.389 fabriques soumises à la loi sur les fabriques contre 12.238 à la même date de l'année précédente.

Importations de véhicules à moteur. — Durant l'année 1958, la Suisse a importé 62.951 véhicules à moteur (contre 62.055 en 1957) représentant une valeur totale de 363,8 millions de francs (contre 372,3 millions). La diminution de la valeur de ces importations, en dépit de leur augmentation quantitative, est due au fait que les petits véhicules continuent à prendre une place prépondérante sur le marché suisse, pour des raisons fiscales et des raisons pratiques. On note en effet que les importations de véhicules d'un tonnage supérieur à 1.600 kilogrammes ont diminué de 50 % environ. L'Allemagne occidentale reste en tête des fournisseurs du marché suisse avec 36.064 voitures. C'est la France qui est en second rang, avec 11.104 unités (contre 9.895 en 1957), pour une valeur globale de 57,3 millions de francs (51,9 millions de francs en 1957). L'Italie vient en troisième rang (5.316 unités), suivie par la Grande-Bretagne (5.300) et les U.S.A. (2.828).

Industrie du bâtiment. — D'après les dernières indications que l'on possède, l'activité dans l'industrie du bâtiment a fléchi l'année dernière de 10 % environ par rapport à 1957, année durant laquelle le volume total de la construction avait atteint 4,6 milliards. Les prévisions sont en revanche favorables pour l'exercice 1959.

Exportations horlogères. — En 1958, la valeur totale des exportations horlogères suisses a été de 1.118 millions de francs, ce qui représente une diminution de 14 % par rapport à 1957. Les exportations de montres ont diminué de 17 % en quantité et de 12 % en valeur. En particulier, les exportations vers les U.S.A. ont enregistré 25 % de réduction sur 1957, soit 86 millions de francs de déchet. Celui-ci est aussi très sensible pour les ventes à Hong-Kong, alors que les débouchés européens sont restés stables.

On commence à signaler du chômage dans l'industrie horlogère. A fin décembre 1958, le nombre de chômeurs complets dans ce secteur était de 1.195, la plupart dans les cantons de Berne et Neuchâtel.

Accord horloger européen. — Une réunion franco-germano-suisse a eu lieu à Bienne, dans le but de préparer les pourparlers qui seront engagés ultérieurement en vue de la conclusion éventuelle d'un accord horloger européen. On envisage d'étendre autant que possible la coopération entre les industries horlogères allemandes, britanniques, françaises et suisses.

Notre couverture :

Elle représente l'ordinateur 704 de l'I.B.M. à Paris. Les clichés nous ont été aimablement remis par la Revue « Usines d'Aujourd'hui »

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	11 fév.	30,75	12 jan.	30,75	11 fév.	33
Cours billet 100 fr. f.	11 fév.	0,86	12 jan.	0,85	11 fév.	0,92½
Indice général actions	16 jan.	461,8	19 déc.	445,1	15 jan.	392,2
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	3e trim.	113	2e trim.	117	3e trim.	137
Ind. prix de gros (1939 = 100)	jan.	212,7	déc.	213,7	jan.	220,0
Ind. prix cons. fam. (1939 = 100)	jan.	181,5	déc.	182,6	jan.	180,5
Indice salaires horaires réels (1939 = 100)	3e trim.	108,9	2e trim.	108,5	3e trim.	105,5
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.)	nov.	2,06	oct.	2,24	nov.	2,11
Voyageurs (millions)	nov.	16,3	oct.	17,5	nov.	16,8
Ind. import. (1949 = 100)	jan.	185	déc.	201	jan.	187
Ind. export. (1949 = 100)	jan.	176	déc.	215	jan.	179